



## *Allocution du Maire*

### *Prévisions budgétaires 2008 « L'atteinte d'un juste équilibre »*

*Le 19 décembre 2007*

---

L'adoption du présent budget marque la fin d'un long processus débuté dès le mois d'août. Rendue possible grâce à l'implication des membres du conseil, de toute l'équipe de direction et de l'ensemble de l'organisation, cette opération de première importance vient baliser le cadre financier dans lequel nous oeuvrerons au cours de la prochaine année.

Les prévisions budgétaires pour l'année 2008 que nous vous présentons ce soir sont source de fierté pour tous ceux et celles qui ont participé à leur élaboration, puisqu'elles nous garantissent que la démarche que nous poursuivons depuis

cinq ans de dispenser à nos concitoyens et concitoyennes une qualité de services qui répond à leurs attentes, que cette démarche, dis-je, sera encore une fois maintenue.

Ces prévisions budgétaires nous assurent également de satisfaire les besoins exprimés, ce qui nous exigent d'élargir notre offre de services.

À ce chapitre, nous avons successivement au cours des deux années précédentes procédé à l'adoption des politiques culturelle et familiale et de leur plan d'action respectif. D'ailleurs, nous avons au cours des derniers jours donné force à notre *Politique à l'égard des personnes handicapées* et à son premier plan d'action.

Ceux et celles qui suivent l'actualité municipale s'entendent pour affirmer que nous avons posé de nombreux gestes en lien direct avec les orientations et les priorités édictées dans ces

politiques. Nous avons tenu parole, en ce sens que nous avons modelé nos actions en fonction des attentes de la population.

L'engagement que nous avons pris de diriger cette ville en demeurant constamment à l'écoute de celle-ci, nous nous y tiendrons.

Cet engagement se traduit de diverses façons et la mise en chantier du vaste projet de diversification de notre économie a malheureusement suscité certaines angoisses chez ceux et celles qui n'ont pas suivi l'actualité.

L'avènement de nouveaux projets a donné prise aux doutes nés de la méconnaissance. Les prévisions budgétaires 2008 sauront cependant rassurer.

Certes, la préparation du budget nous a confrontés une fois de plus aux limites financières auxquelles nous nous heurtons. Les sources de revenus des municipalités étant restreintes,

l'urgence demeure de trouver des avenues permettant d'élargir l'assiette fiscale municipale. Or, les représentations faites au cours des dernières années par l'Union des municipalités du Québec s'avèrent encourageantes. En effet, la signature du dernier Partenariat fiscal avec le gouvernement provincial et le retour d'une partie de la taxe sur l'essence ont fourni aux villes un peu d'oxygène. Mais, il faut bien davantage pour garantir aux municipalités le niveau requis de fiabilité des revenus.

Cela nous exige encore et toujours de faire preuve d'une grande rigueur dans l'analyse des diverses dépenses pour la prochaine année. Cette analyse nous a permis de comprimer certaines d'entre elles de manière à nous donner une marge de manœuvre financière pour réussir à faire face aux coûts inhérents aux exigences imposées par les paliers supérieurs en regard de certaines de nos activités de même qu'aux attentes de notre population.

Toutefois, nous constatons encore que plusieurs d'entre elles nous obligent d'y consacrer des sommes de plus en plus importantes.

En effet, nos coûts d'acquisition de biens et services sont plus élevés cette année. À titre d'exemple, la voirie municipale, l'enlèvement de la neige, le traitement de l'eau potable et toute la question de la gestion des matières résiduelles et du recyclage auront un impact important.

Nos prévisions budgétaires 2008 s'établissent donc à 56 600 000 \$, un accroissement de 1 246 500 \$, ce qui représente une hausse de seulement 2,25 % par rapport à celui de l'an dernier, un pourcentage identique à l'augmentation de l'indice des prix à la consommation. Il s'agit là du budget d'opération, avant consolidation.

Cet état de situation résulte des majorations que nous avons dû effectuer.

Ainsi, nous avons accru de quelque 368 000 \$ l'enveloppe consentie au Service des travaux publics et environnement. De cette somme, le nouveau plan de gestion des matières résiduelles en vigueur au cours de la prochaine année entraîne à lui seul une dépense haussée de plus de 100 000 \$, alors que la quote-part payée par la Ville pour le site d'enfouissement représente un ajout de 75 000 \$.

D'autres activités municipales exigent d'investir des fonds supplémentaires. L'opération du nouveau plateau de loisirs que deviendra l'église Saint-Sacrement commande d'y consentir une somme de près de 190 000 \$. Également, un montant de 200 000 \$ est requis pour l'entretien et le développement de notre réseau informatique afin de mieux répondre aux besoins de notre population.

Le succès de notre *Programme d'accès à la propriété et d'aide aux jeunes familles* nous demande un ajout de près de 150 000 \$ au budget.

En lien direct avec notre *Politique à l'égard des personnes handicapées* que nous venons d'adopter, nous consacrons 72 000 \$ de plus pour le transport adapté.

Nous majorons de 50 000 \$ les sommes allouées à la Société des parcs pour les services qu'elle dispense à la Municipalité.

Nous poursuivons la réorganisation de la structure municipale, ce qui engendrera des coûts de 125 000 \$ de plus.

L'application des contrats de travail des employés représente une enveloppe additionnelle de près de 280 000 \$.

L'augmentation des coûts de conciergerie signifie 43 000 \$ de plus aux prévisions 2008.

Enfin, à cela s'ajoute bien entendu la hausse des coûts de l'énergie à laquelle nous sommes tous confrontés, ce qui influe naturellement sur notre budget d'opération.

De nouvelles normes comptables, imposées par Québec, obligent les villes à maintenant prendre en considération les budgets d'opération des corporations paramunicipales et à les ajouter à notre budget global.

Cette exigence comptable porte donc nos prévisions budgétaires 2008 à 57 743 450 \$.

Point important cependant, cette opération n'a aucune influence sur la facture de taxes des citoyens et citoyennes.

L'an dernier, vous vous en souviendrez, le dépôt du nouveau rôle d'évaluation nous avait obligé à éliminer, pour une année, la taxe d'eau pour les propriétaires résidentiels. En agissant ainsi, nous voulions amoindrir les effets de ce nouveau rôle sur le compte de taxes, par souci d'équité entre les volets résidentiel, commercial et industriel.

Rappelons également que nous avons alors dit clairement que nous regardions attentivement la possibilité de ramener la taxe d'eau en 2008, à condition toutefois que nous puissions aller de l'avant avec un taux de taxes varié pour certaines catégories de payeurs.

C'est donc cette même approche d'équité qui nous a guidés dans nos calculs budgétaires pour l'année 2008.

Lors du dernier budget, pour certains propriétaires dont la résidence affichait une valeur supérieure au prix de la maison moyenne, ceux-ci avaient subi une hausse de leur facture de taxes.

En contrepartie, pour une bonne proportion des propriétaires fonciers dont la valeur des propriétés était plus basse que le prix de la maison moyenne, ceux-ci avaient au contraire reçu un compte de taxes moins élevé que celui de l'année précédente.

Le déséquilibre créé par le nouveau rôle était, vous vous en souviendrez, en bonne partie dû au fait que la grande industrie n'avait subi aucune majoration de sa valeur foncière.

Nous avons alors précisé que les correctifs qui devraient être apportés le seraient sur deux ans, voire même trois ans.

Les premières mesures adoptées cette année viennent donc équilibrer la facture de chacun et nous permettent d'atteindre cette essentielle équité entre les diverses catégories de payeurs.

Ainsi, le taux de la taxe foncière pour les secteurs résidentiel et commercial est ramené de 2,12 \$ à 2,08 \$ du 100 \$ d'évaluation, une diminution de près de 2 %.

Pour le secteur industriel, elle passe à 2,1385 \$ du 100 \$ d'évaluation, une augmentation d'un peu moins de 0,02 \$, soit moins de 1 %.

La taxe d'eau, enlevée l'an dernier pour les propriétaires de résidences unifamiliales, est donc rétablie et sera pour 2008 à 40 \$. Elle était auparavant fixée à 125 \$.

Ainsi, pour une résidence moyenne de 100 000 \$, il n'y a aucune augmentation du compte de taxes en 2008.

Voilà certes une excellente nouvelle.

Pour beaucoup de nos concitoyens et concitoyennes dont la valeur de la résidence est plus élevée que le prix moyen, cela signifiera même une diminution de leur facture.

Pour les propriétés dont la valeur est plus basse que le prix moyen, cela se traduira par une très légère hausse.

Les résultats de cette année viennent donc équilibrer sur les deux dernières années les effets du dernier rôle d'évaluation.

La taxe d'affaires demeure quant à elle inchangée à 11,65 %.

En plus, nous ne dérogeons pas de l'objectif que nous maintenons de donner des services de qualité à notre population. C'est ce qu'elle attend de nous.

Au cours de l'année 2007, des dossiers importants ont trouvé leur dénouement et divers projets ont nécessité des investissements majeurs. Parmi ceux-ci, la finalisation des réfections de rues au parc Parent, un projet global de 4,5 M\$, la réalisation du lien ferroviaire vers le parc industriel, avec une participation municipale de 1,5 M\$, plus de 1 M\$ consenti dans le Programme de relance, volet commercial, ou encore le développement de la nouvelle rue Louis-Amiot, qui a nécessité un investissement de plus de 1 M\$.

En parallèle, ceci ne nous a pas empêché de diminuer la dette de plus de 1 M\$ au cours de la dernière année, près de 14 M\$ depuis 2003. Cette dette, qui s'établissait à 72,5 M\$ au début

de 2003, se chiffrera à la fin de la présente année à un peu plus de 58,5 M\$.

L'accent mis sur la diminution de l'endettement nous permet maintenant d'envisager le coup d'envoi de projets d'envergure.

#### PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Le programme triennal d'immobilisations pour les années 2008, 2009 et 2010 comprend des travaux évalués à un peu plus de 95 M\$. Parmi ceux-ci, des projets de première importance : la mise aux normes du réseau d'eau potable actuellement analysé au gouvernement du Québec - estimé à 43 M\$ et dont nous devrions finaliser les modalités de financement au cours des prochains mois -, la réfection du boulevard La Salle, un projet global de plus de 13,6 M\$ et dont l'appel d'offres pour la première phase vient d'être lancé - la seconde phase sera enclenchée dès le printemps -, la construction du centre des arts et de la culture, dont le financement devrait être annoncé sous peu - rappelons qu'il s'agit là d'un investissement de

8,4 M\$ -, le parachèvement du Centre d'expérience glaciaire, un projet de 9,7 M\$, et les travaux au poste Bégin pour une somme de 2,1 M\$.

Au risque de déplaire à certains, l'année 2008 sera une année fort prometteuse au chapitre des réalisations municipales. Baie-Comeau s'est en effet donnée les moyens de ses ambitions.

Avec la marge de manœuvre financière dégagée, ces projets prendront leur envol dès la prochaine année.

Cela s'avère essentiel si nous voulons que Baie-Comeau continue d'être reconnue comme une ville où la qualité de vie fait envie, pour le mieux-être de tous et de toutes.

Ivo Di Piazza

Maire